

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
 » par la poste, franco, » 7»—
 Pour 6 mois, prise au bureau, » 5»50
 » par la poste, franco, » 5»75
 On s'abonne à toute époque.

PARAISANT LE JEUDI ET LE SAMEDI.

On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 21.

Prix des annonces.

Pour 1 ou 2 insertions: de 4 à 5 lignes, 50 centimes.
 » de 6 à 8 » 75 »
 » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
 Pour 3 insertions: de 4 à 5 lig. 75 centimes.
 » de 6 à 8 » 1 franc.
 » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1859.

DATES	TEMPÉRATURE			Baromètre en millim. red. à 0.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMET. en pieds.	TEMPÉRATURE DU LAC en degrés cent.
	EN DEGRÉS CENTIGRADES.	9 h. du m.	Minim.						
Neuchâtel, Mai									
3	12	9,5	18	716,2	41	Bise.	Nuage, écl.	1,951	12,2
4	11	11	14	708,8	15,9	Calme.	Couv., pluie.	1,942	12
5	13,5	8	11,8	718,9	6,0	Vent.	Id.	1,915	9

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 5 mai 1859.

1. Le Département de l'Intérieur rappelle aux Préfets, aux autorités communales et municipales, ainsi qu'aux commissions d'Education, que l'envoi du produit de la souscription nationale, qui a lieu dans le Canton, pour l'ACHAT DE LA PRAIRIE DU GRUTLI, se fera par les soins de la Direction de l'Intérieur, à la Société d'Utilité publique suisse, samedi 14 mai courant. Toutes les personnes chargées d'opérer cette souscription sont en conséquence invitées à envoyer le montant des sommes recueillies, à leurs Préfectures respectives, avant le vendredi 13 courant, afin que ces sommes figurent au tableau général qui sera publié, sur le résultat de cette œuvre patriotique. Neuchâtel, le 2 mai 1859.

Le Directeur de l'Intérieur, MATTHEY.

FAILLITES.

2. Le tribunal civil de Chaux-de-Fonds, par son jugement en date du 5 mai courant, a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen *Pastor, fils*, serrurier, de Savoie, qui est parti clandestinement en abandonnant ses affaires, et a renvoyé la liquidation de cette masse au juge de paix de ce lieu. Les créanciers et intéressés sont en conséquence requis de faire inscrire leurs titres et prétentions au greffe du sousigné du 6 au 20 mai courant, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir. Ils sont en outre assignés à se présenter à l'hôtel-de-ville de Chaux-de-Fonds, le samedi 21 mai, à 9 heures du matin, pour porter présence aux opérations de cette liquidation.

3. Le citoyen *Auguste Nicod*, originaire Français, libraire, établi à Chaux-de-Fonds, étant décédé en ce lieu, sa succession a été répudiée, par ses deux fils, majeurs d'âge et déclarée vacante à l'Etat, par le tribunal du district de Chaux-de-Fonds, dans sa séance du 19 avril écoulé, lequel en a renvoyé la liquidation à la justice de paix du cercle de Chaux-de-Fonds. Tous les créanciers et intéressés à cette masse sont en conséquence invités à faire inscrire leurs titres et prétentions au greffe du sousigné, du vendredi 6 au vendredi 27 mai courant, jour où elles seront closes à 5 heures du soir. Ils sont en outre péremptoirement assignés à se présenter à la salle de justice de l'hôtel-de-ville de Chaux-de-Fonds, le samedi 4 mai prochain, à 9 heures du matin, afin de porter présence aux opérations de cette liquidation.

4. Par jugement en date du 26 avril dernier, le tribunal civil de Chaux-de-Fonds, a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen *Jean Neubauer*, horloger à Chaux-de-Fonds, et a renvoyé la liquidation de cette masse à la justice de paix du dit lieu. Tous les créanciers du dit Neubauer,

sont en conséquence invités à faire inscrire leurs titres et créances au greffe de la justice de paix de Chaux-de-Fonds, dès le vendredi 6 au vendredi 27 mai courant, jour où elles seront closes à 5 heures du soir, et à se présenter à l'hôtel-de-ville de Chaux-de-Fonds, le lendemain 28 mai à 9 heures du matin, pour porter présence aux opérations de cette liquidation sommaire.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

5. La succession de défunt *Jean-Frédéric Thiébaud*, en son vivant charpentier aux Ponts, où il a été inhumé le 16 mars 1859, a été acceptée sous bénéfice d'inventaire le 27 avril 1859 par ses héritiers ab-intestats. En conséquence, le juge de paix du cercle des Ponts fait connaître au public, que les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe de paix des Ponts du 5 au 28 mai 1859, jour où elles seront closes à 6 heures du soir. La liquidation s'ouvrira le 30 mai 1859 dans la salle de justice à l'hôtel-de-la-Loyauté aux Ponts dès les 8 heures du matin. Les créanciers et intéressés sont invités à faire inscrire leurs titres et réclamations dans les délais indiqués et sont en outre péremptoirement assignés à comparaître aux lieux, jour et heure indiqués, pour suivre aux opérations ultérieures de cette liquidation; le tout sous peine de forclusion.

6. La succession de *Léon Lesquereux*, horloger, du Locle, vivant domicilié aux Brenets où il est décédé le 15 du courant, ayant été acceptée par ses enfants, sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du cercle des Brenets fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix depuis le 5 jusqu'au 19 mai prochain, jour où elles seront closes à 6 heures du soir. La liquidation s'ouvrira le lendemain vendredi 20 mai 1859, à 9 heures du matin dans la salle ordinaire des audiences de la justice de paix.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES.

7. Par jugement du tribunal civil de Chaux-de-Fonds, en date du 22 février 1859, les citoyens *Jules Ernest Borel-Perret* et *Joseph-Louis Borel*, ont été déclarés excusables dans les conséquences de leur faillite, qui a eu lieu à Chaux-de-Fonds en 1858 et 1859, et en conséquence ils ont été mis au bénéfice de l'article 53 de la constitution.

Fin de l'extrait de la feuille officielle

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer.

8. Une maison et grange, avec brasserie, distillerie, propre à un encaveage, située dans le village de Cressier. Cette maison, par sa situation, offre un fort débouché pour le débit de la bière. S'adresser pour voir l'immeuble et les conditions au propriétaire M. Jean Weber, à Cressier.

9. *David-Moise Epplattenier* et les héritiers de *Frédéric-Louis Epplattenier* vendront aux enchères publiques, le lundi 9 mai courant, dès 6 heures du soir, dans l'auberge Schafroth, à Montmolin, les immeubles suivants qu'ils possèdent à Grétersens, rière Corcelles:

- 1° Une maison d'habitation rurale, avec un verger et dépendances d'environ 2 poses.
- 2° Un champ dit le Champ François, de demi-pose.
- 3° Un champ dit le Champ de Serroue, d'environ une pose.
- 4° Un champ dit le Champ du Boulet, d'environ une pose.
- 5° Un champ dit le Champ de dessus la Roche, d'environ une pose.

A VENDRE.

10. A bas prix, faute de place, un bon piano carré à 6 octaves, chez Mad. Baumann, rue de la Place-d'Armes, 5, en son absence, s'adresser à Marie Clottu, maison Borel-Wittnauer, rue de l'Hôpital.

Magasin Jeanneret et Humbert.

11. Chapeaux Manille, pour hommes et jeunes gens, plus élégants, plus fins et plus légers que les chapeaux de Panama.

Jardinières de campagne et de salon en fer peint, à prix avantageux.

Bonne carte du théâtre de la guerre, à fr. 2.

Avis aux amateurs de plantes.

12. Samuel Geissler, à Colombier, offre un beau choix de plantes en fleurs, pour garniture de massifs et plates-bandes: géranium rouge, géranium odier et fantaisie, verveines tout ce qu'il y a de plus nouveau de magnifiques azalées indica, et rhododendrons en fleur; une belle collection d'œillets flamants et œillets remontants, dahlias, plantons de fraises anglaises à gros fruit, et une quantité d'autres plantes dont le détail est supprimé.

13. A la fin de ce mois, on débitera un four à chaux dans la propriété de M. de Perregaux, à Chaumont. Les personnes qui désireront en avoir de la chaux, devront s'adresser à M. le notaire Perrin à Valangin.

MAGASIN

FOURNITURES MILITAIRES

14. Ch. Reuter, sous l'hôtel de la Balance, à Neuchâtel, prévient tous les hommes qui doivent leur service militaire cette année, qu'il vient de recevoir un beau choix de havre-sacs complets, képis garnis, épaulettes, flacons, bonnets de police, guêtres, en général tous les objets nécessaires au soldat, le tout au plus juste prix et conforme à l'ordonnance.

Messieurs les officiers trouveront aussi chez lui tous les objets dont ils peuvent avoir besoin.

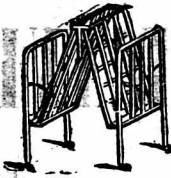
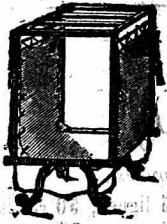
15. De très-beaux plantons de fleurs annuelles, dahlias, verveines, géranium, ainsi que des plantons de choux-fleurs. S'adr. au jardinier de M^{me} Borel-Wittnauer, à Saint-Jean.

GRAND ASSORTIMENT

chez

FRÈRES LORIMIER

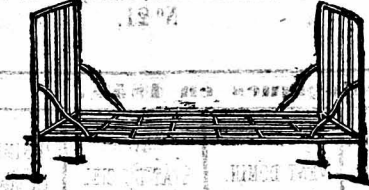
NEUCHÂTEL (Suisse).



LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS

pour hôtels, pensions, administrations, etc.

BANCS, CHAÎSES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.

sans mercure **ROB LAFFECTEUR** seul autorisé.

17. Le Rob végétal du docteur Boyveau-Laffeteur, garanti véritable par la signature du docteur Giraudeau de Saint-Gervais, est bien supérieur aux sirops de Cuisinier, de Larrey et de salsepareille. Il guérit radicalement les affections de la peau, les dartres, les scrofules, les suites de gale, les ulcères et les accidents provenant de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs. Ce Rob est surtout recommandé contre les maladies syphilitiques récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. Ce sirop, concentré à 56 degrés, se conserve indéfiniment et peut s'employer en toutes saisons. — Dépôt, renseignements et prospectus gratis chez les principaux pharmaciens, notamment à Baden-Bade, Itzehoe; à Bâle, Bernouilly; à la Chaux-de-Fonds, Vielle; à Genève; Herr, droguiste, Burkel; à Glaris, Orlitz; à Lausanne, Allemand; au Locle, Jules Mathey; à Lucerne, Muller; à Lugano, Gioso Ubaldi; à Lyon, Dorvault, droguiste.

18. A vendre, de gré à gré, à la Balance, une quantité d'objets de ménage, bois de lit, table de nuit, et quantité d'objets de cuisine.

19. Un char-à-banc très-solide, essieux en fer, à vendre chez M^{me} Börel-Wittnauer, à Saint-Jean.

20. Un grand assortiment de sacs en toile et en triège, à la Balance.

21. A vendre, de la terre de vigne à prendre à l'Ecluse. S'adr. à Henri Rieser, menuisier.

22. Huile de noix nouvelle, première qualité, chez Th. Prince.

23. Les personnes qui désireraient avoir de bonnes buchilles d'équarrissage à un prix raisonnable, peuvent s'adresser à Fritz Hammer, charpentier, rue de Flandres, n° 4.

24. Au faubourg, n° 5, l'on peut se procurer des vins rouges d'excellentes qualités, à des prix très-avantageux.

25. A vendre, une berce en noyer toute neuve, et 12 tabourets. S'adresser rue des Moulins n° 25.

Avis aux amateurs de plantes.

26. Pour ce printemps, à vendre chez F. Breiter, au palais de Rougemont, une quantité de plantes telles que géranium, tom-pouce et autres, à fr. 4 la douzaine; fuchsia à fr. 4 et 6; pétunias doubles et simples à fr. 2 et 6; salvias variées à fr. 5; datura pour pleine terre, etc. Lauriers roses en caisse, myrthes, grenadiers, achapantus, aloès en urnes, et quantité d'autres plantes en caisse. Plantons de fleurs, de légumes, dahlias, un assortiment de glayeuls, pensées, etc.

27. Louis Graz, à la porte du Château, offre à vendre de bonnes plantes pour pleine terre. Un grand choix de verveines nouvelles, pensées, géranium, sauge, pétunia, etc. Le même offre, faute d'emploi, un char à bras presque neuf.

28. En vente, chez M. Ed. Bovet à Neuchâtel, une partie de gypse de près, de Soléure, à très-bas prix.

29. M^{me} Junod, rue du Seyon, vient de recevoir de Paris un joli choix de **gants de peau**, **corsets cousus** et tissés; un bel assortiment de **cravates** nouveauté et **chemises** pour messieurs, **foulards**, **voilettes**, garnitures pour robes, **jupons à ressorts** pour dames et fillettes; bas et chaussettes de tout genre. Toujours bien assortie en parfumerie fraîche et quincaillerie.

J. SCHVOB,

30. Maison Meuron, aux Terreaux, informe le public et particulièrement ses pratiques qu'il vient de recevoir un grand assortiment de marchandises pour la saison, savoir: indiennes de Mulhouse, de 75 à 85 c. l'aune; jaconats de 80 c. à fr. 1. Piqués imprimés pour robes, à fr. 1.25.

Indiennes pour meubles, de 80 c. à fr. 1.

Indiennes, coupons à la livre, de fr. 2 à fr. 4.

Jaconats imprimés, à la livre.

Un grand assortiment poil de chèvre, depuis fr. 1.20 à fr. 1.50 l'aune.

Divers articles nouveauté en laine à fr. 8 la robe, et différents autres articles qu'il serait trop long de détailler.

AU MAGASIN DU FAUBOURG.

31. Chez T. Bosson, on vient de recevoir: beurre fondu 1^{re} qualité, en petits barils; saindoux d'Amérique, belles chandelles du printemps pour provision, quartiers de pommes pelées, goudron pour bouteilles; briques anglaises, pruneaux de Bordeaux et de Bâle; raisins muscats, huile de Nice vierge, 1^{re} qualité, moutarde, etc.

32. M^{me} veuve Gebel, à côté de l'ancien hôtel de la Balance, prévient l'honorable public de la ville et des environs qu'elle vient de recevoir un très-beau choix de **mantilles de Paris**, des prix les plus modiques jusqu'aux plus élevés; comme par le passé, elle est aussi toujours bien assortie en toiles de coton et toutes espèces d'étoffes pour robes.

33. M. Paget, à Port-Roulet, offre à vendre deux baraques qui devront être démontées pour fin juin. S'adr. à lui-même pour les voir.



34. Jacques Mouraire, ci-devant associé de Baptiste Lombard, fabricant de parapluies, rue du Château, maison Baillet, près la tour de Diesse, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de Paris, un très-grand assortiment de parasols et ombrelles en tous genres, ombrelles dites bayolines, nouveautés à volants; ombrelles dites impériales, riches; ombrelles crinolines à volant, en tous genres; ainsi qu'un beau choix de soieries nouveauté pour recouvrements de parasols et de parapluies; plus, un assortiment de couvertures en laine blanche et en coton, en

qualité fine et ordinaire, et quantité d'autres articles concernant sa partie.

Il croit devoir prévenir en même temps le public que n'ayant retenu aucune des marchandises de son ancienne association, il n'offre par conséquent que des marchandises fraîches qu'il a reçues tout récemment des premières fabriques de France. Il cherchera à mériter la confiance du public par la bienfacture des ouvrages et la modicité de ses prix.

Tuyaux de fontaine en fonte.

à 14 francs le quintal rendu à Neuchâtel.

55. S'adr. à M. Chanoit, entrepreneur de travaux hydrauliques, à Couvet.

CONFECTION**POUR HOMMES ET ENFANTS.**

MOISE BLUM,

Grand rue, n° 8,

36. Vient de recevoir un grand solde d'habillements pour hommes et enfants, lesquels il vendra à 25 p. % au-dessous du prix courant.

APERÇU :

Pantalons en coutil et en couleur, de fr. 2.50

à fr. 7.

" en laine, de fr. 6 à fr. 20.

Gilets d'été, à fr. 2.50,

" laine et en soie, de fr. 6 à fr. 12.

Pelotots coutil et en coton, doublés et non doublés, de fr. 5.50 à fr. 7.

" Paletots laine de fr. 10 à fr. 40.

Ainsi qu'un grand choix de chemises, cravates et cols.

On est bien assorti en draperies et diverses étoffes d'été, sur mesure et à l'aune.

A LOUER.

37. A louer, de suite, une petite chambre meublée, au faubourg, n° 51, 5^{me} étage.

38. De suite, une jolie chambre meublée. S'adresser au bureau d'avis.

39. Une chambre garnie avec la pension. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 1.

40. A louer, de suite, une chambre meublée bien éclairée. S'adr. rue des Moulins, n° 3, 1^{er} étage.

41. Pour tout de suite, à Beyaix, 2 appartements composés de 5 chambres et les dépendances, dans une jolie maison, avec jardin, peu éloignée du lac, facilité pour boire le chaud lait. Si on le désire, on pourrait meubler des chambres. S'adr. à veuve Grandjean, à St-Jean, près Neuchâtel.

42. Une chambre meublée, rue du Seyon, n° 52. S'adr. au 2^{me} étage.

43. A louer, une chambre bien meublée. S'adresser maison ci-devant Weissard, à St-Nicolas.

44. De suite, à louer, une belle grande chambre meublée, n° 15, Grand rue, 2^{me} étage.

45. Une belle chambre très-bien meublée, au soleil levant, est à remettre de suite. S'adresser au bureau d'avis.

46. A louer, de suite ou pour Saint-Jean, à Colombier, dans une belle situation, deux chambres indépendantes. S'adr. à M. James Béguin, négociant, à Colombier.

47. A louer, pour la St-Jean, un rez-de-chaussée de deux pièces, donnant sur deux rues, pour magasin ou atelier. S'adresser au bureau d'avis.

48. A louer, une cave de 8 laigres contenant 50 bosses, rue des Moulins. S'adr. à M. Fornachon-Berthoud.

49. A louer, au bas du village de St-Blaise, un logement composé de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à la pharmacie.

ON DEMANDE A LOUER.

50. Deux personnes soigneuses et sans enfants demandent à louer, un logement de deux ou trois chambres, pour la Saint-Jean ou plus tôt si possible. S'adr. à H. Petitpierre, menuisier, près du poids public, qui indiquera.

51. Un ménage sans enfants demande à louer, en ville et au soleil si possible, un appartement de 4 à 5 pièces, pour la Saint-Jean prochaine. S'adr. à Mad. Benoit-Bécheraz, tailleur, rue du Temple-neuf.

52. Pour la Saint-Jean, on demande un logement de deux ou trois pièces avec dépendances, pour un ménage de trois personnes sans enfants. S'adr. au bureau de la maison Verdan et Porret.

OFFRES DE SERVICES.

53. Une personne d'âge mûr, sachant faire un bon ordinaire, aimerait trouver à se placer dans un petit ménage pour tout faire. S'adr. à M. Victor-Samuel Jaunin, à Villars-le-Grand, près Avenches.

54. Un homme d'âge mûr, capable de tenir une petite comptabilité, honnête et intelligent, parlant le français et l'allemand, désire trouver une occupation quelque peu lucrative, soit dans un comptoir, soit dans un magasin, ou dans un établissement manufacturier. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Pingeon, à Colombier.

55. Un jeune homme de 26 ans et porteur de bons certificats, qui aimerait se perfectionner dans le français, cherche une place pour faire tout ce qui se présente, soit dans un magasin, soit dans une maison particulière. Préférant un bon traitement, il se contentera d'un modique salaire. S'adresser, franco, à M. F. Burry, instituteur, au Landeron.

56. Une jeune personne (fille d'un aubergiste du canton de Saint-Gall), cherche à se placer, comme bonne d'enfants ou femme de chambre; elle sait travailler aux fins ouvrages et repasser; elle pourrait aussi soigner un ménage, et ne sera pas exigeante pour les gages, pourvu qu'elle soit bien traitée. S'adresser pour des renseignements, à M^{lle} Meuter, rue de l'Hôpital, n° 18.

57. Une cuisinière désire se placer de suite ou pour la St-Jean; elle est munie de bonnes recommandations. S'adr. rue du Seyon, 27, 1^{er} étage.

58. Une très-bonne cuisinière cherche à se re-placer. S'adr. à Mad. Wytembach, rue des Moulins, n° 31.

59. Un garçon d'une brave famille aimerait se placer comme domestique dans un hôtel ou maison particulière; il sait un peu cultiver le jardin et pourrait entrer de suite. S'adresser à Jean Heller, maître menuisier, au faubourg du lac, n° 24.

60. Un bon jardinier, 30 ans, cherche pour la Saint-Jean, une place de domestique dans une bonne maison; il sait soigner et conduire les chevaux. S'adr. au bureau d'avis.

61. Une jeune fille bien recommandée et connaissant bien tous les ouvrages d'un ménage, désire se placer comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser chez M. Niederhauser rue des Moulins, 18, 5^{me} étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

62. On demande pour la Saint-Jean une bonne domestique, sachant faire un bon ordinaire et soigner un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. à Bovet tapissier, Croix-du-Marché.

63. On demande pour la Saint-Jean, pour un hôtel du vignoble de Neuchâtel, une bonne cuisinière; inutile de se présenter sans de bons certificats. Le bureau d'avis indiquera.

64. M. A. Gornaz, propriétaire, à Montet, commune de Cudrefin, district d'Avenches, demande pour la Saint-Jean un domestique ayant fait un bon apprentissage de charron et pouvant travailler également à la campagne. Il est inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

65. **PERDU** dans la journée du 4 mai, une **mantille** noire, festonnée, à trois rangs de serpentine. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter au bureau d'avis.

66. Trouvé, le vendredi saint, dans le temple du bas, un mouchoir de poche brodé, que l'on peut réclamer au bureau d'avis.

67. Un **chat Angora gris** a disparu dans la soirée de dimanche dernier. La personne qui aurait pu le recueillir est priée de le renvoyer à son propriétaire, Grand'rue, n° 12, qui en sera très-reconnaissant, et qui promet une bonne récompense.

68. Il s'est égaré, jeudi matin 28 courant, un spitz, manteau grisâtre, tondu en lion. Il porte le nom de son propriétaire, gravé sur son collier, **L. Piqueron, Fusterie 74, Genève**. Le ramener, contre récompense, chez J.-J. Comtesse, maison du Cercle national.

AVIS DIVERS.

69. Un teneur de livres, comptable et correspondant, ayant quelques heures disponibles chaque jour, offre ses services aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

70. On demande de suite un jeune homme actif et intelligent, pour le placement d'un article facile et à provision. Le bureau de cette feuille indiquera.

71. Le public est informé que le chemin tendant de Neuchâtel à la Coudre est momentanément **interdit aux voitures** pour cause de réparation, depuis l'ancien restaurant St-Hélène jusqu'au haut du Crêt de Monruz.

Le voyer de la commune de la Coudre.

Avis aux Emigrants.

73. Tous les mois, départ pour **Montevideo** et **Buenos-Ayrès**, via **Bordeaux**.

Prochain départ, le 20 Mai 1859, par le beau Navire **Amélie**, capitaine Droneau.

S'adr. à **J. F. Baumgart**, agent patenté, n° 139, rue de l'Hôpital, à **Berne**, ou à **M. Surnier**, notaire à **Neuveville**.

74. J. Held, peintre et graveur sur tous métaux, ancien élève de MM. Hornung et Lugardon, de Genève, fondateur des écoles de modelages à la Chaux-de-Fonds, membre honoraire de la société pour l'encouragement des arts et de plusieurs sociétés savantes, fait savoir qu'il vient de reconstituer ses écoles de dessin et modelage. La première classe est ouverte de 6 à 8 heures du matin, tous les jours excepté le dimanche, rue du Château, maison Bruand, n° 5.

HOTEL SUISSE

désigné sous le nom de

GRAND HOTEL MOLIÈRE

rue Fontaine Molière 59 et 59 bis, près le

Palais Royal,

à **PARIS**,

tenue par M^{me} v^e Pigeon, du canton de Neuchâtel.

75. MM. les voyageurs trouveront des chambres depuis le prix de 2 fr. Déjeuners et dîners à volonté et à prix modérés.

Pension d'été.

76. Les personnes qui désirent faire un séjour à la campagne sont prévenues que la pension Montandon-Balsiger, à Petit-Wabern, près Berne, est ouverte depuis le 15 avril; le meilleur accueil et des soins prévenants sont réservés aux personnes qui l'honoreront de leur séjour.

L'ÉTABLISSEMENT D'EAU FROIDE

A KRIEGSTETTEN, CANTON DE SOLEURE,

(Station de chemin de fer, Subigen),

77. Est ouvert pour la quinzième saison dès le 1^{er} mai. Pour des consultations on est prié de s'adr. au médecin, Dr Ch. Ziegler; pour des prospectus et d'autres renseignements, aux gérantes

SŒURS ZIEGLER.

L'UNION DE LONDRES

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE

garantie au-delà de **1500 millions de fr.**
ou 60 millions sterling.

78. Cette Société de tout premier rang, fondée en 1714, ayant par conséquent parcouru une carrière d'un siècle et demi, s'est vue, dès la formation d'une succursale suisse, entourée de la sympathie et du concours de toutes les classes, en sorte que son succès et le nombre de ses intéressés vont en augmentant chaque jour.

Ses opérations comprennent les divers modes d'assurance sur la vie, mais tout particulièrement les assurances calculées sur le décès, soit pour toute la durée de la vie, soit pour un temps limité, qu'on ne saurait assez recommander aux pères de famille; elles servent également à garantir des prêts et autres engagements contractés.

Les assurances en cas de survie, propres à se créer des ressources pour certaines époques de la vie, et à pourvoir aux nécessités de la vieillesse.

Le soussigné recommande chaudement à ses compatriotes la participation la plus étendue dans l'Institut hors ligne **L'UNION DE LONDRES**, et sera toujours prêt à fournir gratis les prospectus de la Société, ainsi que tous les renseignements qui s'y rattachent.

L'agent principal pour le canton, Ed. BOVER.

S'adresser à la Chaux-de-Fonds, à M. A. DELACHAUX, notaire et avocat.

Au Locle, à M. Aurèle PERRET.

Et à Fleurier, à M. Ch. ROSSELET-LEQUIN.

Neuchâtel, mai 1859.

79. L'hoirie de feu madame Henriette Beaujon, née Junod, à Auvèrner, invite toutes les personnes qui peuvent avoir des comptes à régler avec elle, à en adresser un relevé exact au soussigné, d'ici au 15 mai prochain; passé ce terme, aucune réclamation ne sera plus admise.

BEAUJON-PERRET,

Crêt des Olives, Chaux-de-Fonds.



80. Pension bourgeoise tenue par A. Pétremand, propriétaire; appartements et chambres meublées, à prix modérés, à la Prairie, près des bains, à Yverdon. S'adresser directement au propriétaire.

AVIS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE,

DE NEUCHÂTEL.

81. Les porteurs de titres provisoires, délivrés en 1858 et dans les années précédentes par la Caisse d'Épargne, sont prévenus qu'ils peuvent désormais les échanger contre les titres définitifs, dans les divers bureaux de cet établissement où ils avaient reçu leurs titres provisoires.

Neuchâtel, le 5 mai 1859.

Bureau de la Caisse d'Épargne.

82. On désire placer un jeune homme d'une bonne famille de Berne, qui a fait des études de commerce, soit dans une maison de commerce ou dans une maison particulière pour apprendre le français. S'adr. au bureau d'avis.

83. Quatre ouvriers, charpentiers trouveraient immédiatement de l'ouvrage chez Durry, maître charpentier, à Peseux.

84. Le soussigné, curateur de Ch.-F. Kratzer, félicite l'avis donné déjà plusieurs fois, qu'il ne payera aucun compte contracté par son pupille sans son consentement. Neuchâtel, le 2 mai, 1859. J.-A. WUILLEUMIER

85. La commune de Cornaux se proposant de faire construire de nouvelles salles d'école, d'après des plans sanctionnés par le conseil d'état, invite les maîtres-maçons et maîtres charpentiers qui désireraient concourir à l'adjudication qui aura lieu, après devis vus et approuvés, à venir prendre connaissance de ces plans à la maison de commune de Cornaux, le 10 mai 1859, le matin entre 9 et 11 heures. S'adresser à M. Clottu-Bonjour, président du Conseil Administratif. A. Clottu-Clottu, secrétaire.

86. Le soussigné ayant encore quelques heures de disponibles pour l'enseignement des langues allemande et italienne qui, par suite d'une étude approfondie et d'un séjour très-prolongé dans les pays allemands et italiens, sont en quelque sorte devenues ses langues maternelles, invite les personnes qui désireraient prendre des leçons dans l'une ou l'autre de ces langues, à s'adresser à lui, rue des Terreaux, ou à M^{me} Borel-Favarger, rue du Pommier. H.-F. FAVARGER.

87. Le poste de **servant et concierge du Casino** est mis au concours pour la Saint-Jean prochaine; le cahier des charges est déposé chez M. Tripet-Prince, ancien hôtel de la Balance, où les offres peuvent être remises jusqu'au 15 mai courant. Le Comité

88. Jean-Jacques Magnin prévient le public qu'il continue comme du passé à recommander les souliers; il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il demeure maison Kiehl, au Neubourg, second étage, n^o 9.

89. Une demoiselle parlant les deux langues, connaissant bien le service de femme de chambre, sachant faire tous les ouvrages de maison, coudre, etc., cherche à se replacer pour la Saint-Jean. S'adr. pour renseignement, chez Mad. Marie Petitpierre, au Placard, près l'hôtel-de-ville.

90. Le mauvais temps ayant mis empêchement à ce que la fête des **Lutteurs** ait lieu dimanche passé, elle est renvoyée à dimanche prochain, avec la même organisation. Après la lutte, il y aura un bal avec belle musique. Les personnes qui veulent prendre part à la lutte sont priées de se rendre dimanche prochain, auprès d'Abraham Maurer, au Lion-d'Or, à Boudry, pour prendre connaissance des conditions.

91. Félix Scherer, maître cordonnier et portier à l'hôpital Pourtalès, fait savoir à l'honorable public et surtout à son honorable clientèle qu'il continue comme du passé de réparer les caoutchoucs et de confectonner les autres ouvrages neufs concernant son état. Son domicile est toujours à l'hôpital Pourtalès.

92. Une personne très-recommandable offre la table et le logement à un jeune homme employé dans un bureau ou fréquentant le collège. S'adr. au bureau d'avis.

93. Une veuve d'âge mûr, munie de très-bonnes recommandations, désire trouver une maison à garder pendant l'été. Elle s'offre aussi pour soigner des malades. S'adresser au Bureau d'avis.

PAR ADDITION.

94. A louer, de suite, une chambre avec part à la cuisine. S'adr. à Mad. veuve Bauert-Lehmann, en face de l'hôtel-de-ville, qui indiquera.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

PROMESSES DE MARIAGE.
Eugène-Victor-Félix Bovet, de Neuchâtel, y demeurant, et Hélène-Julie-Thérèse Bovet, demeurant à Grandchamp rière Boudry.
Jean Burkhard, meunier, de Sumiswald (Berne), demeurant à Estavayer, et Madeline Nobs, demeurant à Serrières.

NAISSANCES.
Le 24 avril. Paul, à Frédéric de Perregaux et à Magdelaine née de Montmolin, bourgeois de Neuchâtel.
27 Catherine-Rose, à Wilhelm Schäffer et à Julie née Fischer, du Holstein.
29 James-Frédéric, à Edouard Preud'homme et à Marie-Sophie née Wittnauer, botrg. de Neuchâtel.
29 Marie-Louise, à Jean-Baptiste Vuillaume et à Anne née Messen, français.

DÉCÈS.
Le 2 mai. James-Frédéric, 3 jours, fils de Ed. Preud'homme et de Marie-Sophie née Wittnauer, bourg. de Neuchâtel.
4 Jean-Eugène-Benjamin Tauxe, 45 ans, tailleur de pierres, époux de Elise née Racine, vaudois.
5 Joseph-Olivier Dubey, 18 ans, fribourgeois.

PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 5 mai 1859.

Pommes de terre le boisseau	0.75
Pois	4.—
Noix	3.—
Oeufs, la douzaine	0.53
Gras et habermehl, le boisseau	6.—
Lard gras la livre	0.90
Lard maigre	0.85
Bœurre	fr. 1.15 et fr. 1.30
Pruneaux	0.42
Pommes sèches pelées, le boisseau	3.25
Pommes sèches non pelées, le boisseau	2.50
Poires	2.50
Coqs, la pièce	1.50
Poules	1.50
Pigeons, la paire	1.10
Poulets	2.40
Lapin, la pièce	0.80
Poisson, (brochet) la livre	1.90
(palées) la pièce	1.70

Nombre de chars pesés au poids public.
Paille 6 chars, fr. 2.60 le quintal.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

NEUCHÂTEL, 5 mai 1859.

Froment	le boisseau fr. 2.75 à fr. —
Moitié-blé	» » 2.20
Seigle	» » 1.80
Orge	» » 1.80
Avoine, prix moyen	» » 1.60

BULLETIN.

6 mai. — Mardi soir, 5 mai, une proclamation de l'empereur au peuple français a été affichée dans tout Paris. Une foule énorme se formait partout pour la lire. Ce manifeste précise enfin le but de la guerre dans la pensée de l'empereur. Ce but, c'est d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne. En voici d'ailleurs les principaux passages: « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. — Que la France arme et décide résolument à l'Europe: Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère. — Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami, qui nous devra son indépendance. Nous n'allons pas en Italie fomentér le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-père, que nous avons remplacé sur son

trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule. — Je vais bientôt me mettre à la tête de l'armée. Je laisse en France l'impératrice et mon fils. Secondée par l'expérience et les lumières du dernier frère de l'empereur, elle saura se montrer à la hauteur de sa mission. »

La date du départ de l'empereur reste encore indéfinie. On croit que pour se rendre sur le théâtre de la guerre, il s'embarquera à Toulon sur le yacht impérial la *Reine-Hortense*, dont le contre-amiral Dupouy a pris le commandement. M. Conneau doit suivre S. M. en qualité de premier médecin. M. l'abbé Laine, chapelain de S. M. et curé des Tuileries, est désigné pour accompagner l'empereur en Italie.

Les journaux de St.-Petersbourg publient la note suivante: « Nous sommes autorisés à déclarer de la manière la plus positive, qu'il n'existe aucun traité d'alliance offensive entre la Russie et une puissance quelconque. Dès un moment où toute l'Europe fait des armements maritimes et militaires sur une grande échelle, l'empereur a dû prendre les mesures que lui commandait la prévoyance. Mais la politique de S. M. conserve toute sa liberté d'action, et nous avons à peine besoin d'ajouter qu'elle n'est inspirée que par le sentiment de la dignité de sa couronne aussi bien que par celui des intérêts du pays. »

Turin, 4 mai, au soir, officiel. — Hier, canonnade de l'ennemi dans la direction de Valenza; elle est demeurée sans effet. De Cambio, les Autrichiens se sont avancés vers Sale; puis, sur la gauche du Pô, ils se sont avancés de Candia vers Trino. Ils ont fait une tentative infructueuse de passage du Pô, au-dessous de Frassinetto. Il y a eu de notre côté 20 morts et blessés.

Turin, 5 mai. — Les tentatives des Autrichiens pour passer le Pô à Frassinetto ont commencé le 3 mai. Le feu a duré 15 heures; il a recommencé hier après midi et il a duré le reste de la journée. Nous n'avons que peu de blessés, de notre côté, tandis que l'ennemi a perdu beaucoup d'hommes.

Les Autrichiens étaient hier avec 4,000 hommes à Castel-Nuovo sur la Scrivia.

Alexandrie, mercredi 1^{er} heure du soir. — La pluie tombe par torrents depuis hier. L'ennemi a passé le Pô près de Cambio; aucun engagement n'a eu lieu.

Vienne, 4 mai. — La maison de banque Arnstein et Eskeles, une des plus importantes après les Rothschild, a fait faillite, ce qui produit une grande sensation à Vienne.

Le ministre d'Autriche, M. de Hübnér, a quitté Paris le 4 mai, se rendant à Bruxelles.

La Chambre Wurtembergaise a voté à l'unanimité le projet de loi du gouvernement relatif à la convocation de la landwehr et à la concession d'un crédit de 7 millions pour le ministre de la guerre. La Chambre a exprimé ses sympathies pour l'Autriche et manifesté son antipathie pour la conduite que la France suit en ce moment dans les affaires d'Italie.

L'assemblée fédérale a nommé un commandant en chef dans la personne de M. le général Dufour. M. le colonel Ziegler est nommé chef de l'état-major général.

Dernières nouvelles.

Paris, 6 mai. — Le *Moniteur* publie les dépêches suivantes: « Alexandrie, 4 mai. — Les Autrichiens qui ont franchi le Pô à Cambio en petit nombre et poussé jusqu'à Sale ont repassé le fleuve. La droite de l'ennemi menace toujours de passer le Pô à Frassinetto, mais le fleuve qui a beaucoup grossi serait un obstacle difficile à franchir dans ce moment. Il pleut toujours. Les plaines basses sont couvertes d'eau. »

Parma, 5 mai. — La duchesse est rentrée hier; une partie des troupes est allée à sa rencontre, l'autre s'est rangée sur son passage.